

**Council Member Inquiry Form**  
**Demande de renseignement d'un membre du Conseil**

**Subject: Update on Green Bin Program**

**Objet : Le point sur le Programme de bac vert**

**Submitted at:** City Council

**Présenté au:** Conseil municipal

**From/Exp.:**

**Date:** April 24, 2019

**File/Dossier :**

Councillor/Conseiller: R.  
Brockington

**Date: le** 24 avril 2019

OCC 04-19

**To/Destinataire:**

Kevin Wylie, General Manager, Public Works & Environmental Services / directeur général, Direction générale des travaux publics et de l'environnement

**Inquiry:**

Would staff provide a status update of the working group's progress regarding barriers faced by the multi-unit residential sector to participate in the City's Green Bin program, including potential solutions.

In addition, please indicate when the Standing Committee on Environmental Protection, Water and Waste Management will receive a detailed report with recommendations regarding the development of a comprehensive multi-residential strategy that will explore policies, programs and pilot initiatives that the Committee and ultimately Council will consider in order to increase diversion and participation in the City's green bin program.

Finally, will staff confirm that it is their intent to recommend the implementation of green bins in multi-unit dwellings as mandatory no later than when the Solid Waste Master Plan is submitted for approval, if not sooner.

### **Demande de renseignement:**

J'aimerais que le personnel fasse le point sur les progrès du groupe de travail quant aux obstacles qui empêchent les immeubles à logements multiples de participer au Programme de bac vert de la Ville, et qu'il présente les solutions possibles.

Aussi, j'aimerais qu'il précise quand le Comité permanent de la protection de l'environnement, de l'eau et de la gestion des déchets recevra un rapport de recommandations détaillé sur l'élaboration d'une stratégie complète pour les immeubles à logements multiples, qui présentera les politiques, les programmes et les projets pilotes que le Comité et ensuite le Conseil pourront envisager afin d'accroître le taux de réacheminement des déchets et la participation au Programme de bac vert municipal.

Enfin, je lui demande de confirmer qu'il prévoit recommander de rendre obligatoire l'utilisation du bac vert dans les habitations à logements multiples au plus tard à la soumission pour approbation du plan directeur pour les déchets solides, voire même avant.

### **Response** (Date: 2019-Jun-13)

Solid Waste Services is developing a Multi-Residential Waste Strategy as one of the first component projects of the Solid Waste Master Plan. This component project will be developed concurrent to the Solid Waste Master Plan, as it has been identified that proactive short and long-term planning for multi-residential waste diversion should begin immediately to address poor waste diversion performance and feedback from Council, residents and stakeholders. The Multi-Residential Waste Strategy will explore policies, programs and pilot initiatives that the City can consider in order to increase tenant/owner participation and engagement in waste diversion programs. This will include the consideration of mandatory Green Bin programs in all multi-residential dwellings. Staff intend to share a report that will include all options for the Green Bin program in multi-residential dwellings with Committee and Council in Q4 2020.

Throughout the development of the strategy, staff will continue to work with the multi-residential sector to increase green bin participation. For the multi-residential buildings that currently participate in the Green Bin program, staff have created new promotional materials such as posters, bin labels and outreach events in lobbies. Staff have also formed a multi-residential working group with property owners to increase waste diversion in the multi-residential sector of the City of Ottawa, and the group will continue to meet quarterly. Along with the working group, a thorough communications and outreach plan has been developed to occur in two phases. In the first phase the City will offer all multi-residential properties without green bin service a meeting with a City solid

waste inspector who will assist the property with starting a Green Bin program. The second phase starting June 1, 2020 will focus on communication and outreach around a new collection contract that will permit trucks to collect green bins on-site at multi-residential properties, which eliminates the challenge of property owners having to bring the green bin to the curb. This was identified by the multi-residential working group as being one of the top five challenges to participating in the program. The success of these initiatives on increasing green bin participation in the multi-residential sector will be shared with Committee and Council to make an informed decision around making Green Bin programs in all multi-residential dwellings mandatory.

### **Background**

The City of Ottawa is responsible for the collection of blue and black box recyclables, green bin organics, leaf and yard waste, garbage, and bulky items from approximately 291,000 single family homes and 1,685 multi-residential properties, comprised of 110,000 units (as per taxation). While municipal governments are responsible for managing the collection, recycling, composting, and disposal of waste from single-family homes, multi-residential properties are considered as part of the Industrial, Commercial and Institutional (ICI) sector. This meaning that the City has no statutory role to play in waste collection and diversion from them, but do so under the Solid Waste Management Bylaw ([No. 2012-370](#)). Multi-residential properties in the City of Ottawa are defined as properties of six or more units and include property types such as high-rise apartment buildings, condominiums and low-rise properties including townhouses, garden homes, and stacked townhomes.

The City introduced a voluntary Green Bin program to the multi-residential sector in 2010-2011. Campaigns and initiatives have been directed at increasing participation in green bin at multi-residential properties, including:

- 2012: “Solid Waste Collection Guidelines for Multi-Residential Development” was implemented, making it a requirement that all newly built multi-residential properties are designed with adequate space to store recycling and organic bins on-site;
- 2015: Development of a multi-residential superintendent handbook to aid properties in operating successful diversion programs;
- 2018: Campaign to increase participation in diversion programs, which included outreach and engagement of property owners, and communication pieces targeted at multi-residential properties through elevator ads, bus shelters, and social media; and,
- Ongoing since 2010: promotion and education material including garbage room posters, tenant/owner information brochures, green bin stickers, in-unit kitchen

containers, public lobby displays at multi-residential properties, and presentations at community, townhall, and annual general meetings.

The above initiatives have resulted in over 500 properties participating in the Green Bin program, representing 29% of all multi-residential properties in the City. Staff has begun conducting research into other municipalities across Ontario to determine further engagement tactics. Many of these municipalities have experienced challenges with increasing waste diversion, with rates historically in the range of 15% to 24% range (Ottawa's diversion rate in the multi-residential sector is approximately 17%, based on collection tonnages gathered in 2018).

The City of Ottawa engaged Hill + Knowlton Strategies, a public relations and market research consulting company, to complete a comprehensive study on waste diversion behaviours and attitudes among Ottawa residents. The study identified that the majority of residents in multi-residential properties fall into one of two distinct audience groups when it comes to waste diversion: 'disconnected' residents with low awareness and engagement in waste diversion programs, and 'aspirational' residents who believe in waste diversion yet participate in lower than average rates. The report states that only 31% of residents living in multi-residential properties have access to a green bin, and 73% of residents without access to a green bin said they would use it if they had access.

The Province released its *Food and Organic Waste Framework* in 2018, outlining the intention to set a 50% waste diversion target for the multi-residential sector by 2025, and potentially impose a landfill ban on food and organic waste as early as 2022. In the interest of continuing to improve the waste diversion rate for the multi-residential sector, and in anticipation of potential provincial regulatory changes, a multi-residential working group was formed in November 2018 as a partnership between the City and property owners.

### **Multi-residential Working Group**

The mandate of the working group is to increase waste diversion in the multi-residential sector in the City of Ottawa. The working group serves as a platform for brainstorming innovative solutions to challenges that property owners face with implementing green bin collection at their properties. The first official working group meeting took place on February 21, 2019 focusing on finalizing the Terms of Reference for the working group and identifying challenges with participating in the Green Bin Program from the perspective of property owners, managers, superintendents and site maintenance staff. Over 20 stakeholders belonging to companies that collectively represent 538 multi-residential properties are actively participating in the working group. Some of the key

challenges identified to participating in the Green Bin program included:

- The “yuck” factor, and that the green bin attracts pests;
- Green bin collection for multi-residential properties currently falls under the curbside waste collection contract. This means that properties are required to have building staff bring the green bin to the edge of their property for collection (versus garbage and recycling being collected on-site at point of disposal);
- Not enough space to store green bins (both at properties constructed before integrated waste management programs, and at townhome complexes);
- Inconvenient for residents to divert waste because of convenience of “garbage chutes”; and,
- Tenant outreach tools currently being limited to both official languages (English and French), instead of various languages that best represent the diverse population living in Ottawa.

A full list of the challenges identified can be found in the meeting minutes posted to [Ottawa.ca/multires](http://Ottawa.ca/multires). A second meeting was held on May 23 to share updates on the changes to the Green Bin program commencing July 1, and brainstorm solutions to the top challenges identified at the first working group meeting. Two additional meetings with the multi-residential working group will take place in Q3 and Q4 of 2019. The intention is to continue to engage this group beyond 2019 to maintain the relationship between the stakeholders involved and the City.

The City is anticipating increased green bin participation in the multi-residential sector in the next year. Starting July 1, 2019, residents can use plastic bags for the disposal of household organic waste, and pet waste will be accepted in the program. The Hill & Knowlton study found that 61% of multi-residential residents would be more likely to use the green bin more once allowed to use plastic bags to dispose of organic waste, and 32% would be more likely to use the green bin once allowed to put dog waste in plastic bags in the green bin. As part of the lead up to this, the execution of the communication and outreach initiatives targeting the multi-residential sector will contribute to increasing participation and engagement in the Green Bin program.

**Réponse** (Date: le 13 juin 2019)

Les Services de gestion des déchets solides mettent actuellement au point une stratégie de gestion des déchets pour les immeubles à logements multiples; il s’agit de l’un des premiers projets constitutifs du Plan directeur de gestion des déchets solides. Ce projet constitutif sera élaboré de concert avec la Plan directeur de gestion des déchets solides, puisqu’on a constaté que la planification proactive à court et à long terme pour le réacheminement des déchets des immeubles à logements multiples

devait être lancée immédiatement afin de corriger le piètre rendement dans le réacheminement des déchets et de tenir compte des commentaires du Conseil municipal, des résidents et des intervenants. La Stratégie de gestion des déchets des immeubles à logements multiples portera sur les politiques, les programmes et les initiatives pilotes que la Ville peut lancer pour accroître la participation des locataires et des propriétaires et leur mobilisation dans les programmes de réacheminement des déchets. Ce projet consistera notamment à tenir compte du Programme obligatoire de bac vert dans tous les immeubles à logements multiples. Le personnel de la Ville a l'intention de déposer, auprès du Comité et du Conseil municipal au quatrième trimestre de 2020, un rapport qui tiendra compte de toutes les options du Programme de bac vert dans les immeubles à logements multiples.

Pendant l'élaboration de cette stratégie, le personnel de la Ville continuera de travailler de concert avec le secteur des immeubles à logements multiples afin d'accroître résolument la participation au Programme de bac vert. Pour les immeubles à logements multiples qui participent actuellement au Programme de bac vert, le personnel de la Ville a créé de nouveaux moyens de promotion comme des affiches, des vignettes pour les bacs et des événements de sensibilisation dans les halls d'entrée des immeubles. Le personnel a aussi mis sur pied un groupe de travail de représentants des immeubles à logements multiples avec les propriétaires pour accroître le réacheminement des déchets dans le secteur des immeubles à logements multiples à Ottawa, et ce groupe continuera de se réunir chaque trimestre. En plus de ce groupe de travail, on a mis au point un plan rigoureux de communication et de sensibilisation qui se déroulera en deux phases. Dans la première phase, la Ville offrira, à tous les résidents des immeubles à logements multiples qui n'ont pas de service de collecte des bacs verts, une réunion avec un inspecteur des déchets solides de la Ville qui les aidera à lancer un programme de bac vert. La deuxième phase, qui sera lancée le 1<sup>er</sup> juin 2020, portera essentiellement sur la communication et la sensibilisation à propos du nouveau contrat de collecte qui permettra aux camions de ramasser les bacs verts sur place dans les immeubles à logements multiples, ce qui éliminera la difficulté qu'ont actuellement les propriétaires lorsqu'il s'agit d'apporter les bacs verts à la rue. Pour le groupe de travail sur les immeubles à logements multiples, il s'agit de l'une des cinq premières difficultés qui nuisent à la participation à ce programme. Le succès de ces initiatives dans l'accroissement de la participation au Programme de bac vert dans le secteur des immeubles à logements multiples sera communiqué au Comité et au Conseil municipal pour qu'ils puissent prendre une décision en connaissance de cause afin de rendre obligatoires les programmes de bac vert dans tous les immeubles à logements multiples.

## **Contexte**

La Ville d'Ottawa est chargée de ramasser les articles recyclables dans les boîtes bleues et noires, les déchets organiques dans les bacs verts, ainsi que les feuilles et les résidus de jardinage, les ordures ménagères et les articles encombrants auprès d'environ 291 000 habitations unifamiliales et 1 685 immeubles à logements multiples, regroupant 110 000 logements (selon les taxes foncières). Si les municipalités sont responsables de la gestion de la collecte, du recyclage, du compostage et de l'élimination des déchets des habitations unifamiliales, les immeubles à logements multiples sont réputés faire partie du secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI). Autrement dit, la Ville n'a aucun rôle officiel à jouer dans la collecte et le réacheminement des déchets dans le secteur des immeubles à logements multiples, alors qu'elle le fait dans le cadre du Règlement sur la gestion des déchets solides ([no 2012-370](#)). Sur le territoire de la Ville d'Ottawa, les immeubles à logements multiples s'entendent des immeubles de six logements ou plus et comprennent par exemple les immeubles d'appartements de grande hauteur, les immeubles en copropriété et les immeubles de faible hauteur, dont les maisons en rangée, les maisons-jardins et les maisons en rangée superposées.

La Ville a adopté, en 2010-2011, un programme volontaire de bac vert pour le secteur des immeubles à logements multiples. Des campagnes et des initiatives ont été menées pour accroître la participation à ce programme de bac vert dans les immeubles à logements multiples, notamment :

- 2012 : on a mis en œuvre les « Lignes directrices pour la collecte des déchets solides dans les immeubles à logements multiples », en vertu desquelles tous les immeubles à logements multiples qui viennent d'être construits doivent obligatoirement être dotés d'un espace suffisant pour ranger les bacs de recyclage et de déchets organiques sur place;
- 2015 : la Ville a mis au point le manuel du concierge dans les immeubles à logements multiples afin de permettre à ces immeubles de mener à bien les programmes de réacheminement des déchets;
- 2018 : la Ville a mené une campagne pour accroître la participation aux programmes de réacheminement, qui consistait à sensibiliser et à mobiliser les propriétaires et qui comprenait des documents de communication destinés aux immeubles à logements multiples, dont des annonces pour les ascenseurs, des publicités dans les abribus et des messages pour les réseaux sociaux;
- En permanence depuis 2010 : la Ville a mis au point des moyens de promotion et d'information, notamment des affiches pour les salles de rangement des ordures, des brochures d'information pour les locataires et les propriétaires, des vignettes

pour les bacs verts, des bacs à cuisine dans les logements, des affiches pour les halls d'entrée publics dans les immeubles à logements multiples et des exposés à l'occasion des assemblées communautaires, des assemblées générales et des assemblées générales annuelles.

Grâce aux initiatives ci-dessus, plus d 500 des immeubles participent au Programme de bac vert, ce qui représente 29 % de l'ensemble des immeubles à logements multiples à Ottawa. Le personnel de la Ville a commencé à mener des travaux de recherche auprès des autres municipalités un peu partout en Ontario afin de recenser d'autres tactiques de mobilisation. La plupart de ces municipalités ont connu des difficultés dans l'accroissement du réacheminement des déchets, puisque statistiquement, les taux sont de l'ordre de 15 % à 24 %. (À Ottawa, le taux de réacheminement des déchets dans le secteur des immeubles à logements multiples est d'environ 17 %, d'après les données réunies en 2018 sur le tonnage de la collecte.)

La Ville d'Ottawa a fait appel à Hill + Knowlton Strategies, agence de relations publiques et d'expertise-conseil dans les études de marché, pour mener une étude complète sur les comportements et les attitudes, parmi les résidents d'Ottawa, dans le domaine du réacheminement des déchets. Cette étude a permis de constater que la plupart des résidents des immeubles à logements multiples appartiennent à l'un des deux groupes cibles distincts quand il s'agit du réacheminement des déchets : les résidents « déconnectés », qui connaissent peu les programmes de réacheminement des déchets et qui n'y participent guère, et les résidents « aspirationnels », qui croient dans le réacheminement des déchets, mais dont les taux de participation sont inférieurs à la moyenne. Le rapport précise que seulement 31 % des résidents qui habitent dans les immeubles à logements multiples ont accès à un bac vert et que 73 % des résidents qui n'y ont pas accès affirment qu'ils s'en serviraient s'ils y avaient accès.

En 2018, le gouvernement provincial a publié son Cadre stratégique pour la gestion des déchets alimentaires et organiques, qui fait état de son intention de fixer à 50 %, pour le secteur des immeubles à logements multiples d'ici 2025, son objectif de réacheminement des déchets et d'imposer éventuellement, dès 2022, une interdiction d'enfouir dans les décharges publiques les déchets alimentaires et organiques. Afin de continuer d'améliorer le taux de réacheminement des déchets dans le secteur des immeubles à logements multiples et en prévision des modifications qui seront éventuellement apportées à la réglementation provinciale, le groupe de travail sur les immeubles à logements multiples a été mis sur pied en novembre 2018 dans le cadre d'un partenariat entre la Ville et les propriétaires.

## **Groupe de travail sur les immeubles à logements multiples**

Le mandat de ce groupe de travail consiste à accroître le réacheminement des déchets dans le secteur des immeubles à logements multiples à Ottawa. Ce groupe de travail sert de plateforme pour les séances de remue-méninges sur les solutions innovantes à apporter aux problèmes qu'affrontent les propriétaires dans la mise en œuvre de la collecte des bacs verts dans leur propriété. La première réunion officielle de ce groupe de travail s'est tenue le 21 février 2019 et a consisté à finaliser le mandat du groupe et à recenser les difficultés dans la participation au Programme de bac vert du point de vue des propriétaires, des gestionnaires, des concierges et du personnel de l'entretien des immeubles.

Plus de 20 intervenants appartenant à des entreprises représentant collectivement 538 immeubles à logements multiples prennent une part active aux activités de ce groupe de travail. Voici un aperçu des grandes difficultés recensées dans la participation au Programme de bac vert :

- le facteur de « dédain » et le fait que les bacs verts attirent la vermine;
- la collecte des bacs verts dans les immeubles à logements multiples relève actuellement du contrat de collecte des déchets en bordure de rue. Autrement dit, le personnel des immeubles doit apporter les bacs verts à la rue pour la collecte (alors que les ordures et les articles à recycler sont ramassés sur les lieux, au point d'élimination);
- il n'y a pas assez de place pour stocker les bacs verts (dans les immeubles construits avant les programmes intégrés de gestion des déchets et dans les complexes de maisons en rangée);
- il n'est pas pratique, pour les résidents, de réacheminer les déchets à cause des « vide-ordures »;
- les outils de sensibilisation des locataires sont actuellement limités aux deux langues officielles (le français et l'anglais), plutôt qu'aux différentes langues qui sont le plus représentatives de la population diverse qui habite Ottawa.

La liste complète des difficultés recensées est reproduite dans les procès-verbaux des réunions publiés sur le site [Ottawa.ca/fr/multires](http://Ottawa.ca/fr/multires). Une deuxième réunion a eu lieu le 23 mai 2019 pour faire le point sur les modifications qui seront apportées, à partir du 1er juillet 2019, au Programme de bac vert et pour faire un remue-méninges sur les solutions à apporter aux grandes difficultés recensées pendant la première réunion du groupe de travail. Deux autres réunions avec le groupe de travail sur les immeubles à logements multiples auront lieu au troisième et au quatrième trimestres de 2019.

L'objectif consiste à continuer de faire appel à ce groupe après 2019 pour maintenir les

relations entre les intervenants en cause et la Ville.

La Ville prévoit d'accroître, dans la prochaine année, la participation au Programme de bac vert dans le secteur des immeubles à logements multiples. À partir du 1er juillet 2019, les résidents pourront se servir des sacs de plastique pour éliminer les déchets organiques ménagers, et les excréments d'animaux de compagnie seront traités dans le cadre du Programme. L'étude menée par Hill + Knowlton a permis de constater que 61 % des résidents des immeubles à logements multiples seraient plus susceptibles d'utiliser davantage le bac vert une fois qu'on aura autorisé l'utilisation des sacs de plastique pour éliminer les déchets organiques et que 32 % seraient plus susceptibles d'utiliser le sac vert lorsqu'on aura autorisé le dépôt des excréments de chiens dans les sacs de plastique à déposer dans le bac vert. Dans les préparatifs qui donneront lieu à cette évolution, l'exécution des initiatives de communication et de sensibilisation destinées au secteur des immeubles à logements multiples permettra d'accroître la participation et la mobilisation dans le cadre du Programme de bac vert.

### **Council Inquiries**

#### **Demande de renseignements du Conseil:**

*Response to be listed on the Standing Committee on Environmental Protection, Water and Waste Management Agenda of June 25, 2019 and the Council Agenda of July 10, 2019*

*La réponse devrait être inscrite à l'ordre du jour de la réunion du Comité Permanent de la Protection de l'environnement, de l'eau et de la gestion des déchets prévue le 25 juin 2019 et à l'ordre du jour de la réunion du Conseil prévue le 10 juillet 2019.*